

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
28/11/2025	08/12/2025	En exercice : 19 Présents : 12 Votants : 14

L'an deux mil dix vingt cinq

Le 03 Décembre à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, BRIAND Henri, Rémy GORON, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, ROCHELLE Stéphane, SAINT MLEUX Xavier, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés LAUNAY Chantal, JALLU Yann, JOUAUX Laëtitia, BOULET Peggy

ABSENTS : ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, DURET François

POUVOIR : JALLU Yann donne pouvoir à Fabienne LANDAIS, JOUAUX Laëtitia donne pouvoir à Delphine BERTAUX,

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N°06-12-2025 – Autorisation de signature de l'avenant n°1 au lot n°2 – Travaux Cour des Savoir Faire

Monsieur le Maire présente l'avenant n°1 au lot n°2 (Gros-œuvre) relatif au marché de travaux de la Cour des Savoir Faire.

Il expose que cet avenant présentant une plus-value de 796,12€HT est lié à la nécessité de remplacer l'appui d'une fenêtre sur le bâtiment C, l'appui existant en béton n'étant pas convenable pour une menuiserie neuve.

Considérant que la fourniture et la pose de ce nouvel appui de fenêtre en granit représente un surcout pour la société titulaire du lot n°2 l'avenant a été présenté en vue d'une approbation par le conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Prend acte de l'avenant présenté et des raisons de celui-ci

Autorise monsieur le Maire à signer l'avenant présenté pour le lot n°2 d'une plus-value de 796,12€HT

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

La Secrétaire de Séance

Marie-Claude DURAND



Le Maire

Pascal HERVÉ

